



GREAT LAKES AND ST. LAWRENCE CITIES INITIATIVE
ALLIANCE DES VILLES DES GRANDS LACS ET DU SAINT-LAURENT

RÉSOLUTION 4 – 2010M

Santé humaine, produits chimiques toxiques et le bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent
Proposée par le groupe de la Baie Georgienne de l'AVGLSL

ATTENDU QUE des études en matière de santé publique ont depuis longtemps cerné le lien de causalité entre les produits chimiques toxiques et les effets indésirables sur la santé humaine et aquatique;

ET ATTENDU QUE tous les citoyens des Grands Lacs et du Saint-Laurent, y compris les nouveau-nés, ont dans leur corps des produits chimiques toxiques, dont des pesticides;

ET ATTENDU QUE le bassin des Grands Lacs et du Saint-Laurent représente la plus grande concentration d'installations industrielles au Canada et que les données recueillies par le gouvernement fédéral canadien par l'entremise de l'Inventaire national des rejets de polluants révèlent que ces installations canadiennes :

- libèrent 45 pour cent de la pollution de l'air au Canada dans le bassin des Grands Lacs;
- libèrent et transfèrent plus d'un milliard de kilogrammes d'agents polluants dans l'air, dans l'eau et dans les terres;

ET ATTENDU QUE l'exposition aux produits chimiques toxiques, dont les pesticides, peut porter un impact direct sur la santé, dont un risque accru pour certains cancers, la toxicité aiguë, les déficiences neurologiques, les troubles développementaux, les troubles du système reproducteur et l'interférence à l'appareil hormonal humain;

ET ATTENDU QUE selon une étude de la David Suzuki Foundation, « The Food We Eat », il existe dans les produits pesticides inscrits au Canada 60 ingrédients actifs qui sont interdits dans les autres pays industrialisés de l'ouest à cause de préoccupations liées à la santé et à l'environnement;

ET ATTENDU QUE les municipalités sont de plus en plus poussées à mettre à niveau leur système de traitement des eaux usées, en dernier ressort, afin d'éliminer les produits chimiques toxiques des eaux usées et de réduire leur introduction dans les Grands Lacs, le Saint-Laurent et autres voies d'eau;

ET ATTENDU QUE les recherches sur la traitabilité et sur les coûts de mise en œuvre des mises à niveau pour le traitement sont un élément essentiel pour réaliser les résultats envisagés et réduire les agents polluants nocifs dans les effluents d'eaux usées;



POUR CES MOTIFS, IL EST RÉSOLU QUE l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent demande au gouvernement fédéral canadien de rapprocher les échéances dans le cadre de la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* en ce qui a trait à l'élimination virtuelle des agents toxiques bioaccumulables persistants;

ET IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent demande au gouvernement canadien de mettre en priorité l'étude, dans le cadre de la *Loi sur les produits antiparasitaires*, des 60 ingrédients (en annexe) se trouvant dans les pesticides canadiens inscrits et interdits dans d'autres pays de l'OCDE, et, entre temps, d'imposer un moratoire sur la vente de produits contenant ces ingrédients d'ici à ce que l'étude soit achevée;

ET IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent demande au Canada et aux États-Unis de la rassurer au sujet du fait que les cibles actuelles dans le cadre de l'*Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs* et de l'*Accord Canada-Ontario concernant l'écosystème du bassin des Grands Lacs* soient réalisées et que ces cibles de prévention et d'élimination de la pollution soient étudiées et renforcées dans le cadre de la renégociation de l'*Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs* et de l'*Accord Canada-Ontario concernant l'écosystème du bassin des Grands Lacs*;

ET IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent demande aux gouvernements des États-Unis, du Canada, de l'Ontario, et du Québec d'élaborer un soutien ciblé sur les améliorations d'infrastructure au palier municipal afin de permettre aux municipalités d'apporter les mises à niveau nécessaires pour éliminer de façon plus efficace les produits chimiques toxiques et les produits chimiques émergents préoccupants dans les systèmes d'eaux usées, comme intervention de dernier ressort pour réduire leur introduction dans les Grands Lacs et le Saint-Laurent;

ET IL EST ENFIN RÉSOLU QUE l'Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent demande aux gouvernements du Canada, des États-Unis, de l'Ontario et du Québec de fournir un appui plus marqué à la recherche en ce qui a trait aux liens entre les produits chimiques toxiques se trouvant dans les Grands Lacs et dans le Saint-Laurent et la santé humaine, ainsi qu'à la recherche sur la possibilité qu'ont les systèmes de traitement des eaux usées d'éliminer les produits chimiques nocifs et sur les frais connexes à cette possibilité, dans le cadre de leurs engagements en vertu de l'*Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs*, de l'*Accord Canada-Ontario concernant l'écosystème du bassin des Grands Lacs* et du Plan Saint-Laurent renégociés.



Signé ce 17^e jour de juin 2010

Denis Lapointe président
Maire de Salaberry-de-Valleyfield
Alliance des villes des Grands Lacs et du Saint-Laurent